



Imposition sur cumul de petits revenus en 2024

Par Eric232

Bonjour,

Je touche 2 retraites (régime fonctionnaire et général) plus leurs complémentaires depuis septembre 2023.

J'ai été salarié de septembre 2023 à octobre 2024

Dans ces 2 cas l'impôt a été retenu à la source

Depuis octobre 2024 je suis auto entrepreneur et mon assiette fiscal devrait etre autour de 1500 ? si 50% du CA

Question : quel sera la base de mon imposition pour 2024 ? Mon activité d'auto entrepreneur seulement ou alors les compteurs sont remis à 0 et on additionne les 3 revenus avant de les imposer (moins ce qui a été prélevé)?

Merci de vos réponses

Par kang74

Bonjour

Toutes sources de revenus sur l'année 2024, bien evidemment .

Par yapasdequoi

Bonjour,

Tous vos revenus doivent être déclarés et sont imposables.

Le prélèvement à la source est déduit de l'impôt à payer.

Par Eric232

Oui, je sais que tous les revenus sont imposables, mais je parlais de base d'imposition...

Est ce que je paierais seulement l'impôt sur mon activité d'indépendant vu que j'ai déjà payé l'impôt sur la retraite et sur les salaires... ou autre possibilité : on totalise les revenus des 3 activités et on voit à quelle tranche d'impôt appartient cette somme ?

Par yapasdequoi

En effet tout est totalisé, chaque revenu doit figurer dans sa case de déclaration selon sa catégorie.

Puis l'impôt est calculé et les prélèvements déjà effectués sont déduits.

En fonction du résultat, vous aurez soit à payer en plus, soit un remboursement.

Par Eric232

Merci